Conseil de l'Eau
GASPÉSIE SUD

Plan d'action 2020-2021

Présenté à l'assemblée générale des membres – 25 juin 2020

Mot de la directrice générale

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil de l'Eau Gaspésie Sud (CEGS) existe depuis maintenant 10 ans, presque que 11 à l'automne prochain. Beaucoup d'eau a coulé sous les ponts depuis sa création, beaucoup de visages y ont défilé, certains ont continué leur route vers d'autres horizons, d'autres s'y sont investis de façon plus durable, mais tous, je crois, avait comme motivation ou désir de contribuer fondamentalement au vent de changement dans les pratiques en lien avec l'eau. La gestion intégrée, de par ses principes de base, permet ces changements au sein des communautés. En prenant le rôle de la direction du CEGS en début d'année, suite à un parcours de près de 15 ans en gestion intégrée, je suis toujours aussi convaincue du bien-fondé de cette façon de faire afin de faire avancer les causes environnementales. Mes convictions sont d'autant plus réelles en côtoyant les personnes passionnées qui s'investissent au CEGS (personnel et membres du CA). Je remercie sincèrement l'ensemble de ces personnes.

L'année qui vient de passer a été très occupée et a permis principalement de brosser un portrait actualisé des problématiques de l'eau pour le sud de la Gaspésie et de connaître les principales préoccupations des acteurs de l'eau en ce sens. Également, plusieurs projets réalisés sont venus donner une certaine reconnaissance du rôle du CEGS et confirmer sa place à l'échelle régionale.

L'année qui s'amorce se fera sous le thème de « Fier Gardien de l'Eau », utilisé entre autre pour la campagne de membership. Cette campagne, qui consiste à mobilier les communautés autour de la protection de l'eau, offre plusieurs avantages aux membres citoyens : tarif préférentiel sur l'échantillonnage d'eau de leur puits, accompagnement pour l'entretien de leur installation septique et autres. Quant aux membres corporatifs, ces derniers peuvent bénéficier d'un accompagnement dans leurs projets en lien avec l'eau, un support dans les demandes de financement, une éligibilité à siéger au sein de la Table de concertation régionale sur la gestion intégrée de l'eau du sud de la Gaspésie et autres.

De plus, nos efforts en 2020-2021 seront grandement consacrés à répondre aux demandes du Ministère de l'environnement telles que l'élaboration d'objectifs de conservation des milieux humides et hydriques pour le sud de la Gaspésie.

Finalement, 2020-2021 marquera la fin de notre actuelle convention de financement avec le gouvernement du Québec. Lors du dernier AGA du ROBVQ, le ministre de l'Environnement, M. Charette, s'est fait rassurant au sujet du financement futur des OBV du Québec lors de son allocution. Selon ce dernier, la protection de l'eau est l'une des principales préoccupations des québécois et le gouvernement est sensible à cet état de fait. Le CEGS est donc confiant.

Bon AGA à tous!

Julie Leblanc
Directrice générale
Conseil de l'Eau Gaspésie Sud

Conseil de l'Eau Gaspésie Sud (CEGS)

Mission

Promouvoir et encadrer la gestion intégrée de l'eau dans une perspective de développement durable afin de favoriser la protection et la mise en valeur de l'eau et de ses usages à l'intérieur des bassins versants du territoire Gaspésie Sud.

Objectifs généraux

- Participer à la mise en œuvre de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant tel que voulu dans la Politique nationale de l'eau du Québec.
- Promouvoir la protection et la mise en valeur de l'eau, des écosystèmes et des autres ressources associées à l'eau des bassins versants du territoire Gaspésie Sud.
- Contribuer à développer une approche de concertation en favorisant la gouvernance participative de tous les usagers et intervenants associés à l'eau des bassins versants du territoire Gaspésie Sud.
- Favoriser la création de tables de concertation afin d'organiser la gestion de l'eau à l'échelle locale, dans une perspective de développement durable.
- Promouvoir et favoriser l'acquisition et la diffusion de connaissances des bassins versants du territoire Gaspésie Sud afin de mieux informer, sensibiliser et mobiliser les utilisateurs, les intervenants et la population.

ACTIONS LIÉES AUX MANDATS OCTROYÉS PAR LE MELCC

Mise à jour des objectifs de conservation des milieux humides et hydriques – **mandat ponctuel pour mars 2021**

1. Mise à jour de la base de données géomatiques en lien avec les milieux humides et hydriques.
2. Création de cartes communicationnelles en lien avec les milieux humides et hydriques.
3. Création d'une plateforme interactive et informationnelle en lien avec les milieux humides et hydriques du territoire du sud de la Gaspésie.
4. Mise en place d'une consultation publique en ligne régionale sur le thème des milieux humides et hydriques.
5. Élaboration d'un sondage sur l'importance et les critères de conservation des milieux humides et hydriques.
6. Mise à jour des éléments du PDE en lien avec la conservation des milieux humides et hydriques (portrait, diagnostic, plan d'action).
7. Accompagner les MRC du territoire dans l'élaboration des plans régionaux des milieux humides et hydriques (PRMHH).

Promotion et suivi de la mise en œuvre du PDE – mandat récurrent

8. Établir et mettre en œuvre une stratégie de mobilisation axée sur la promotion du PDE et sur le rôle incontournable des acteurs de l'eau dans le maintien de la ressource eau et des écosystèmes associés : création de nouveaux outils de communication, usage optimisé de Facebook, Instagram et autres cyber-applications, techniques d'approches personnalisées aux acteurs de l'eau.
9. Développer des collaborations avec les organismes du milieu dans la mise en œuvre des actions prévues au PDE et soutenir les initiatives.
   Collaborations en développement/en cours avec : Association forestière de la Gaspésie - activité éducative sur le saumon, CREGÎM - projet de gestion des déchets sur la rivière Bonaventure, Municipalité de Maria - qualité d'eau du ruisseau Glenburnie et panneau éducatif, Ville de New Richmond - qualité d'eau de la Petite rivière Cascapédia, Ville de Paspébiac - source d'eau potable, etc.
10. Identifier des sources de financement pour soutenir la mise en œuvre des actions inscrites dans le PDE et en faire la promotion auprès des acteurs de l'eau.
11. Intégrer au déroulement de la Table de concertation une période de partage des actions par les intervenants.
12. Travailler de concert avec les comités locaux ou régionaux afin de faciliter les efforts d'intégration de l'eau dans la planification régionale ou locale : participer aux Tables GIRT, au Comité de suivi environnemental de Ciment McInnis, au Comité environnemental du CREGIM, au Comité multipartite de la rivière Bonaventure, etc.
13. Soutenir les initiatives de chercheurs et de gestionnaires : participation à la démarche du CIRADD de développement d'un outil d'évaluation de la capacité de support de la rivière Bonaventure.
14. Soutenir les efforts de cohabitation entre les différents usagers sur la rivière Bonaventure.

Mise à jour du PDE – **mandat récurrent**

15. Suivi environnemental de la qualité des écosystèmes aquatiques de certains milieux humides et hydriques.
    - Échantillonner et analyser le benthos des cours d'eau suivants : rivière Nouvelle, Petite rivière Cascapédia et rivière Bonaventure.
    - Participer au suivi du Réseau-rivières.
    - Participer au suivi du réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) pour les lacs Ménard et Vachon.
    - Suivre l'intégrité écologique des lacs Duval, de la Ferme, Ménard, Sansfaçon et des Sept-Iles.
    - Analyser les indicateurs environnementaux pour la rivière Bonaventure dans le cadre d'un outil d'évaluation de la capacité de support de ce cours d'eau et déployer le suivi.
    - Caractérisation sommaire de certains humides.

ACTIONS EN LIEN AVEC LA MISE EN ŒUVRE DU PDE

Projet « Plantes exotiques envahissantes (PEE) en milieu agricole » (2020-2021-2022)

Le projet vise à améliorer la capacité d'intervention et le niveau de connaissances des producteurs agricoles sur les PEE sur le territoire du CEGS. Spécifiquement, le projet tentera de freiner la propagation de 2 plantes nuisibles (Berce du Caucase et Berce sphondyle) aux activités agricoles et présentant des risques à la santé publique.

Actions ciblées du PDE		Actions du projet	Responsables
16	Initier des efforts de contrôle des espèces envahissantes en sélectionnant de secteurs prioritaires où le contrôle est possible ou pertinent. (Action 56 du PDE)	○ Mener des opérations de contrôle de 2 foyers identifiés de Berce du Caucase et de Berce sphondyle sur une période de 3 ans. ○ Élaborer et diffuser des outils sur l'identification des PEE et les moyens de contrôle auprès des agriculteurs. ○ Outiller les municipalités concernées afin qu'elles puissent intervenir efficacement dans certains lieux prolifération des berces (fossés et champs). ○ Fournir un portrait actualisé de la problématique des berces sur le sud de la Gaspésie aux instances publiques (MAPAQ, CISSS).	Chargé de projet et étudiant/stagiaire

4

Projet « Mois de l'Eau » (2019-2020-2021)

Le projet est une initiative provinciale qui s'avère être une célébration collective de la ressource eau misant sur la sensibilisation et l'éducation de la population. L'édition 2020 fait la promotion des activités liées à la protection de l'eau à l'échelle du Québec et invite les citoyen(ne)s à passer à l'action pour préserver l'eau, notre patrimoine collectif essentiel à la vie. Le CEGS profite de l'événement pour encourager les citoyens à devenir des gardiens de l'eau, c'est-à-dire à poser des actions dans leur quotidien afin de protéger cette richesse.

Actions ciblées du PDE		Actions du projet	Responsables
17	Développer et diffuser des outils d'information auprès du grand public pour favoriser l'adoption de bonnes habitudes liées à l'eau dans	○ Tenir des cyber-activités : 2 Web Quiz, des visites virtuelles de stations d'épuration, des défis au quotidien et des jeux pour enfants. ○ Réaliser une campagne publicitaire régionale radiophonique afin de promouvoir le Mois de l'eau.	Agente de communication et de concertation

	leur quotidien. (Action 4 du PDE)		

Projet « Ma rivière, une beauté naturelle » et « Opération Rives » – (2018-2019-2020)

Le projet « Opération Rives » est le premier projet mis en œuvre dans le cadre de l'initiative « Ma rivière, une beauté naturelle » visant à assurer en territoire municipal la qualité des milieux riverains et aquatiques de certaines rivières récréatives du sud de la Gaspésie. Spécifiquement, Opération Rives consiste à mettre en œuvre une vaste campagne de sensibilisation et d'accompagnement des propriétaires riverains en matière de restauration ou de maintien de la bande de végétation riveraine des abords de la rivière Bonaventure.

Actions ciblées du PDE		Actions du projet	Responsables
18	Sensibiliser les propriétaires riverains à l'importance de maintenir le caractère naturel des bandes riveraines. (Action 62 du PDE)	○ Mettre en œuvre des activités de sensibilisation et d'accompagnement des propriétaires riverains de la rivière Bonaventure. ○ Mesurer les efforts de revégétalisation des rives de la rivière Bonaventure. ○ Élaborer des outils nécessaires pour faciliter le respect de la règlementation.	Chargée de projet
19	Outiller les municipalités afin de favoriser l'adoption et l'application de règlements en conformité avec la PPRLPI (Action 64 du PDE)	○ Accompagner la Ville de Bonaventure dans l'adaptation de sa règlementation municipale et des procédures d'application en lien avec la rive et la bande riveraine. ○ Promouvoir l'initiative auprès des municipalités du territoire.	Chargée de projet et directrice

Projet « Caractérisation des systèmes municipaux d'eaux usées du territoire du CEGS » - en attente d'une confirmation de financement

Le projet consiste à caractériser 15 stations de traitement des eaux usées (14 stations municipales et 1 LET) et 92 ouvrages de surverses ainsi qu'informer et sensibiliser les 14 municipalités impliquées sur l'état de leur réseau et les pistes de solutions. La Fondation rivière est l'organisme mandaté pour réaliser ce projet.

Actions ciblées du PDE		Actions du projet	Responsables
20	Produire des outils de gestion pour les localités afin d'améliorer la conformité et l'efficacité des installations d'assainissement des eaux usées. (Action 35 du PDE)	○ Acquérir des données sur l'état des systèmes de traitement des eaux usées. ○ Identifier les interventions nécessaires et remettre aux gestionnaires des systèmes. ○ Coordonner, présenter et former l'OBV sur l'ensemble des résultats.	Chargée de projet

Projet « Caractérisation des traverses de cours d'eau dans des sentiers de VTT – Club Tracadièche » - en attente d'une confirmation de financement

Le projet vise à évaluer l'état des traverses de cours d'eau de sentiers de VTT dans le but de prioriser celles à mettre aux normes. Donc, à vérifier la qualité des installations en fonction de leur performance et leur impact sur la faune aquatique. Ce projet permettra de limiter l'impact de la pratique de VTT sur les milieux hydriques et de développer des outils efficaces afin de caractériser les traverses des sentiers de tous les clubs Quad de la région.

Actions ciblées du PDE		Actions du projet	Responsables
21	Identifier les causes de l'apport inhabituel de sédiments dans les bassins versants touchés et travailler de concert avec les autorités responsables pour appliquer des mesures d'atténuation et/ou de correction. (Action 49 du PDE)	○ Évaluer la qualité des traverses. ○ Localiser les frayères actuelles ou potentielles en amont et en aval des traverses. ○ Documenter certaines perturbations (sédimentation et connectivité hydraulique). ○ Traiter les données et produire un rapport final.	Chargée de projet